

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves
des établissements Cité-Jonction et Mail (APEJ)**

Tenue le 20 octobre 2016 à 19 heures à la ludothèque de la Jonction

Présents

Membres actifs : Anne Weber, Virginie Donati Till et Jean-François Stassen

Parents : Annalisa Crivellari, Christelle Montus, Maria et Marie Bismuth Niouky

La soirée débute par une verrée de bienvenue.

Mot de bienvenue et présentation de l'Association

Mme Donati Till accueille les participants et présente l'association et ses buts. Elle rappelle que l'APEJ représente les parents d'élèves des quatre écoles du quartier (Carl-Vogt, Cité-Jonction, Mail et Plantaporrêts) et qu'elle cherche à mener des actions concrètes pour améliorer la vie des familles. L'APEJ vit par et pour les parents d'élèves. Elle a besoin de forces vives supplémentaires pour pouvoir élargir son action et épauler ceux qui œuvrent depuis longtemps en son sein. Elle fonctionne actuellement sans Président, mais avec un Comité qui agit de manière collégiale.

Présentation des activités passées et futures

L'APEJ est rattachée à la FAPEO (Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire), organe faîtière né de la fusion du GAPP (Groupement cantonal genevois des associations de parents d'élèves du primaire) et de la FAPECO (Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation). Une partie des cotisations à l'APEJ (8.-) lui est reversée. La FAPEO est notamment source d'informations quant aux orientations de l'école à Genève. Son site Internet accueille la page de l'APEJ (<http://www.fapeo.ch/jonction/>), riche en informations.

L'APEJ participe aux travaux de la « Coordination Enfants de la Jonction » à la Maison de quartier de la Jonction (MQJ, <http://www.mqj.ch/mqj/>), travaux qui permettent de réunir autour d'une même table tous les acteurs qui travaillent avec les enfants à la Jonction.

La nouvelle forme des conseils d'établissement (Coet), qui sont des lieux d'information, de consultation, de proposition et de décision regroupant les enseignants, le directeur de l'établissement concerné et les parents, prévoit que les parents y siégeant seront désormais choisis de préférence parmi les membres des associations de parents d'élèves.

Au cours de la dernière année scolaire, l'APEJ a apporté son soutien à l'aménagement du jardin de Plantaporrêts, soutenu la grève des enseignants, préparé le vin chaud offert à la fête de l'Escalade de l'école des Plantaporrêts et organisé la boum des 8P, un café des parents sur la lutte contre le harcèlement, ainsi qu'un régal du vendredi à la MQJ (soirée fondue). Tous les deux ans, elle organise un cours de circulation à vélo en ville avec Pro-Vélo. Elle tient régulièrement la buvette lors des promotions des grands à Cité-Jonction et à Mail.

À la fin de l'année scolaire 2016, l'APEJ s'est fait connaître auprès des parents d'enfants fréquentant les crèches du quartier. On peut envisager de mener de nouveau cette action de promotion l'an prochain, voire d'être présents lors des inscriptions au parascolaire et/ou à la réunion d'accueil des 1P avant la rentrée scolaire et/ou à la réunion de rentrée parents-enseignants.

L'APEJ offre un espace qui permet d'inviter différents intervenants (École des parents, acteurs du parascolaire, etc.) selon les intérêts et les besoins manifestés par ses membres et, plus largement, par les parents du quartier.

Une réflexion est envisagée sur l'emploi des fonds reçus au titre de la lutte contre la violence.

Adoption des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts, tels que modifiés, notamment pour permettre à l'Association de fonctionner sans Président, sont adoptés à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

Responsables CCP et boîte postale

Il est décidé à l'unanimité que Jean-François Stassen et Annalisa Crivellari seront les nouveaux responsables du CCP de l'Association.

Il est décidé à l'unanimité que Marie Bismuth Niouky relèvera la boîte postale de l'Association.

Validation des comptes 2015

Le Trésorier de l'APEJ, M. Stassen, présente les comptes de l'Association pour l'année 2015-2016 (exercice allant du 1^{er} septembre 2015 au 20 octobre 2016). Il propose que l'exercice comptable cours désormais du 1^{er} septembre au 31 août. Cette proposition est approuvée par accord tacite.

État du compte en début d'exercice : 6771,4 CHF

État du compte en fin d'exercice : 6405,1 CHF

Solde des divers mouvements : -366,3 CHF. Ce solde est négatif en raison d'un arriéré de paiement de la somme due au GAPP, correspondant au montant prélevé sur les cotisations versées par les parents à l'APEJ.

Total des dépenses : 2114,2 CHF, ventilées comme suit :

- cotisations au GAPP (2014, 2015 et 2016) : 1544 CHF
- frais pour les activités de l'APEJ : 339,70 CHF
- frais de fonctionnement du compte postal : 230,50 CHF

Sur ce dernier point, face à l'étonnement de plusieurs présents, M. Stassen a précisé que, si les frais de tenue de compte s'élevaient à 60.- par an, la Poste prélevait 3 francs lors de tout versement de la cotisation effectué au guichet. Il serait donc judicieux, dans la mesure du possible, de privilégier les versements électroniques.

Le total des entrées s'élève à 1747,90 CHF, ventilées comme suit :

- cotisations des membres : 1500 CHF
- soirée fondue (régal du vendredi à la MQJ) : 247,35 CHF
- intérêts 2015 : 0,55 CHF

Les comptes de l'exercice 2015-2016 peuvent être consultés à tout moment auprès du Trésorier (077/486.19.15, jean-francois.stassen@unige.ch). Les deux vérificatrices aux comptes, Mmes Cléa Rédalié et Floriane Chassaigne, demandent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Élection des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes

Sont élus membres du Comité Jean-François Stassen, Virginie Donati Till, Simon Schmidig, Christelle Montus, Anne Weber et Marie Bismuth Niouky.

Deux vérificateurs aux comptes sont proposés : Vincent Favre et Cédric Bichsel.

La prochaine réunion du Comité est fixée au 24 janvier 2017.

La séance est levée à 20h30.